



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## bibliothèques publiques et médiathèques

Question écrite n° 76177

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'animation des bibliothèques et des médiathèques à travers le pays. En effet, ces équipements culturels qui sont sûrement parmi les plus répandus doivent pouvoir assurer leur rôle de développement culturel, souvent très important dans les collectivités locales du pays. La lecture et son rayonnement culturel sont en effet populaires et dépassent les limites des générations et des catégories socio-professionnelles. Il conviendrait donc au-delà des initiatives existantes (Journée du Livre et Salon du Livre) de concevoir et promouvoir de nouvelles manifestations et de les proposer aux collectivités locales, disposant d'une médiathèque, ou d'une bibliothèque, municipale. Un événementiel national permettrait d'assurer la promotion de ces initiatives. Cette proposition pourrait de manière utile et intéressante, relancer le développement de ces équipements culturels locaux. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

### Texte de la réponse

Le développement de la lecture en tant que pratique culturelle forte, dépassant les clivages générationnels et sociaux, est une préoccupation majeure du ministère de la culture et de la communication. De fait, quatorze propositions pour la lecture ont été annoncées par le ministre le 30 mars dernier, dont six au moins concernent directement les bibliothèques de lecture publique. Ces propositions seront mises en oeuvre en partenariat avec les collectivités, détentrices de la compétence locale en lecture publique. Parmi ces propositions figure le lancement d'une nouvelle manifestation nationale en faveur de la lecture : « À vous de lire ! ». Cette manifestation, à vocation pérenne, s'est tenue sur l'ensemble du territoire du 27 au 30 mai, avec pour ambition de proposer à chacun de partager un moment fort autour de la lecture. Son objectif est de témoigner chaque année du dynamisme de la vie littéraire sur tout le territoire, au travers de multiples manifestations, s'adressant à tous les publics, à tous les milieux, surtout les plus éloignés des pratiques de lecture. Ainsi, les acteurs du livre ont multiplié les animations littéraires et ont fait partager à tous le plaisir d'un échange autour de l'activité de lecture. Plusieurs centaines de français y ont participé. Dans un cadre très large, associant l'ensemble des acteurs de la lecture (librairies, écoles, associations) les bibliothèques sont, bien entendu, amenées à jouer un rôle central dans la promotion de la manifestation. Les directions régionales des affaires culturelles, acteurs de la politique du ministère de la culture et de la communication en région, ont d'ores et déjà sollicité les acteurs de terrain, bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt, afin de donner un grand retentissement à cette opération.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76177

**Rubrique :** Archives et bibliothèques

**Ministère interrogé** : Culture et communication  
**Ministère attributaire** : Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 avril 2010, page 4137

**Réponse publiée le** : 6 juillet 2010, page 7575